



MÉDIATION
CONCILIATION
en droit social



La médiation en matière sociale

Formation spécialisée de 40h
Automne 2021

Asbl Médiation et Conciliation en droit social

*Une formation dispensée par des praticiens pour des praticiens des MARC
De la négociation à la médiation ou la conciliation dans les relations professionnelles*

Formation spécialisée et agréée en médiation dans les matières sociales *Automne 2021*

<i>Quoi</i>	La médiation (extra)judiciaire, la médiation en entreprise, la conciliation judiciaire dans la gestion des relations sociales, la recherche d'une éthique de la relation professionnelle
<i>Qui</i>	Toute personne ayant déjà suivi une formation de base en médiation civile, commerciale, familiale ou sociale
<i>Comment</i>	De la pratique au recadrage (échange d'expériences, jeux de rôle, témoignages, contextualisation juridique et judiciaire)
<i>Pourquoi</i>	Promouvoir, prescrire, être désigné, conseiller, médier
<i>Par et avec qui</i>	Des médiateurs agréés belges et français, des avocats conseils en médiation, des magistrats, des psychologues, des conciliateurs, des passionnés
<i>Quand</i>	6 jours de formation en 2021 (40h) 27 octobre, 28 octobre, 24 novembre, 25 novembre, 3 décembre, 8 décembre De 9h00 à 17h00

<i>Où</i>	Ferme de Froidmont Chemin du Meunier, 38 B-1330 Rixensart Parking gratuit Pass sanitaire ou test Covid obligatoire pour le déjeuner au restaurant
<i>Agrément</i>	Formation agréée par la Commission fédérale de Médiation
<i>Nombre</i>	16 participants maximum
<i>Prix</i>	1500 EUR htva, all inclusive (supports pédagogiques, pause-café, restauration bio, boissons, évaluation, certificat) <small>Certains indépendants/sociétés, situées en région bruxelloise (19 communes) peuvent, à certaines conditions, solliciter l'octroi d'un subside à la formation auprès de l'Expansion économique de la Région bruxelloise, qui évalue chaque demande de manière individuelle et spécifique. Des informations sont disponibles sur le site https://be.brussels/travailler-et-entreprendre/la-formationprofessionnelle</small>
<i>Inscription</i>	www.s-mediation.be info@s-mediation.be ou olivier.moreno@outlook.com 0496.80.20.89 Paiement vaut inscription (BE23 7360 3311 8591) Condition d'annulation : aucun remboursement
<i>Coordinateurs formation</i>	Marie-Anne Bastin - Monique Colens Nathalie Lambrecht - Olivier Moreno
<i>Mentors</i>	Tous les midis, un ou des médiateurs expérimentés viendront partager, lors du lunch, leurs expériences de terrain avec les participants

Programme

27 octobre

Accueil et présentation des participants

Objectifs pédagogiques

Etat des lieux

Marie-Anne
BASTIN

&

Christian
MAHIEUX

La négociation raisonnée dans le processus de médiation en matière sociale

- Rappel
- Remise à niveau
- Jeux de rôle

Bernard
MAINGAIN

Réflexion sur la prise en compte du facteur interculturel dans la résolution des conflits professionnels

28 octobre

Les relations individuelles du travail

Bruno-Henri
VINCENT

Autorité *versus* pouvoir

L'environnement des relations sociales et les syndicats

Retour d'expériences : le contentieux des arriérés de salaires et des licenciements injustes ou sans préavis

&

Monique
COLENS

Légalité de l'accord de médiation et l'ordre public

Mise en situation sur base de situations vécues

24 novembre
(matin)

Olivier

MORENO

Les MARC et le Tribunal du travail

Le rôle du juge
Médiation judiciaire
Conciliation judiciaire
La Chambre de règlement amiable

24 novembre
(après-midi)

Emmanuel

JACUBOWITZ

La médiation dans le secteur public

Agent contractuel et statutaire
La représentation de l'Autorité
Les contraintes du droit administratif
Le contentieux de la fonction publique et les MARC
La médiation relationnelle entre l'institution de sécurité sociale et l'assuré social

25 novembre

Séverine EVRARD

&

Audrey

MEMBRIVE

Les risques psychosociaux (RPS)

Place de la médiation dans la gestion des RPS
Comment médier une situation de RPS ?
La gestion des aspects émotionnels
Approche psychologique
La posture du tiers médiateur
Témoignages et jeux de rôle

3 décembre

La médiation (in house) en entreprise

Sylvie

ADIJES

Médiateur interne ou externe : penser la conflictualité en organisation

Typologie de conflits en organisation et approche systémique

Spécificités de la médiation intra-entreprise

L'amont, analyse de pertinence et choix du mandant

Le retour au mandant et aux tiers

Feed back de situations vécues

Mises en situation

*8 décembre
(Matin)*

Les discriminations dans le milieu professionnel

Olivier

RIJCKAERT

&

*Un.e juriste d'
UNLA*

L'apport des MARC en cas de conflit contenant une forme de discrimination

- A l'embauche
- Durant l'exécution du contrat de travail
- Lors de la rupture

Cas vécus de solution via les MARC

*8 décembre
(après-midi)*

Evaluation

Exercice de médiation en fish bowl

Avec la participation de tous les formateurs-médiateurs

Intervenants

- Sylvie ADIJES, médiatrice française, consultante en négociation et création de systèmes de gestion des conflits
- Marie-Anne BASTIN, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Monique COLENS, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Séverine EVRARD, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Emmanuel JACUBOWITZ, avocat administrativiste, médiateur agréé en matière sociale
- Christian MAHIEUX, avocat, médiateur agréé en matières civiles et commerciales
- Bernard MAINGAIN, avocat spécialisé en droit social et conseil en stratégies
- Audrey MEMBRIVE, psychologue
- Olivier MORENO, magistrat au tribunal du travail (FR) de Bruxelles, médiateur agréé
- Olivier RIJCKAERT, avocat, médiateur agréé en matière sociale
- Bruno-Henri VINCENT, avocat, médiateur agréé en matière sociale
- Un.e juriste d'UNIA

Mentors

Régine Boone (juge au Tribunal du travail FR de Bruxelles), Vincent Chiavetta (avocat et médiateur), Pascale Delvaux de Fenffe (avocate et médiatrice), Sylviane Fabry (avocate et médiatrice), Sylvie Frankignoul (Juge au Tribunal de l'entreprise FR de Bruxelles), Virginie Gutmer (avocate et médiatrice), Carole Melen (avocate et médiatrice), Patrick Namotte (consultant RH et médiateur), Bruno Romain (consultant RH et médiateur), Anne Witmeur (avocate et médiatrice),...

Formulaire d'inscription

<i>Nom</i>
<i>Prénom</i>
<i>Adresse</i>
<i>Email</i>@.....
<i>Téléphone</i>
<i>Agrément</i>	Oui/Non – Si oui, par qui ?.....
<i>Inscription</i>	Tout paiement vaut inscription Lors de mon inscription, je verse la somme de 1.500 EUR htva sur le compte de l'asbl Médiation et Conciliation sociale : BE23 7360 3311 8591 Absence de remboursement en cas de désistement

Dans le cadre du RGPD, nous vous informons qu'en vous inscrivant à l'une de nos formations, vous figurez dans un fichier comportant les données personnelles que vous nous avez transmises lors de votre inscription, à savoir : nom, prénom, adresse mail, adresse, numéro de GSM, numéro de téléphone professionnel, fonction professionnelle et, le cas échéant, société où elle est exercée, site web éventuel, autres données professionnelles dont, le cas échéant, votre numéro d'agrément comme médiateur et les éventuelles spécialisations suivies (civile et commerciale, sociale, familiale ou autre). Ce fichier n'est accessible qu'aux administrateurs de l'ASBL. Il est entouré des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de le protéger et les informations qu'il contient ne sont jamais transmises à des tiers.

Ce fichier peut être utilisé exclusivement pour vous informer de nos formations, d'événements organisés par l'ASBL ou auxquels celle-ci participe, ou d'autres informations à caractère professionnel ayant trait aux MARCS.

Il sera conservé tant que vous serez membre de l'ASBL et durant une période de 10 ans à compter de la perte de cette qualité.

Il vous est possible, à tout moment, de vous désinscrire de nos courriels ou d'exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité) en nous écrivant un mail à l'adresse info@s-mediation.be.

Par votre inscription à notre formation, vous nous communiquez expressément votre accord pour la conservation et l'utilisation de ces données aux fins indiquées ci-dessus. Nous vous remercions déjà pour votre confiance.